

Service URBANISME

De: CAZUC Annie PREF35 <annie.cazuc@ille-et-vilaine.gouv.fr>
Envoyé: jeudi 1 juillet 2021 16:00
À: Service URBANISME
Objet: PLU modification n°1

Bonjour,

Vous avez transmis le 28 juin 2021 à la préfecture, en application du code l'urbanisme, votre projet de modification n°1 pour observations éventuelles.

Je vous informe qu'au vu du document "notice de présentation et de exposé des motifs", les services de l'Etat n'ont aucune observation sur la procédure retenue et sur le fond des modifications apportées.

Cordialement,

--

Annie CAZUC

Chef du bureau de l'urbanisme

Direction des collectivités territoriales
et de la citoyenneté

3 avenue de la Préfecture - 35026 RENNES CEDEX 9

Tél : 02 99 02 14 02

www.ille-et-vilaine.gouv.fr



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

| Secrétariat général

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.